

Réunion du Conseil communal.

**A V I S.**

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 4 novembre 2019 à 19 heures 30.

**ORDRE DU JOUR :**

Séance publique :

1. Accueil Temps Libre - Commission Communale de l'Accueil (CCA) - Procès-verbal - Communication de la délibération du Collège communal du 8 octobre 2019.
2. Charte pour les achats publics responsables au sein des pouvoirs locaux - Suivi des mesures à adopter.
3. Handycity - Renouvellement de la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap.
4. Administration générale - RGPD - Charte vie privée - Approbation.
5. Budget communal 2019 - Modification n° 2 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation.
6. Gestion des déchets - budget coût-vérité 2020 - Approbation.
7. Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Règlement 2020 - Approbation.
8. Règlement-redevance communal pour la fourniture de sacs-poubelles - Période du 1er mars 2020 au 31 décembre 2020 - Approbation.
9. Fabrique d'Eglise St-Joseph de La Bruyère - Budget 2020 - Approbation.
10. Fabrique d'Eglise St-Amand de Hamme-Mille - Budget 2020 - Approbation.
11. Personnel communal - Conseiller en Energie - Modification de la convention de partenariat en matière de conseil en énergie dans le cadre du projet "Commune Energ'Ethiques" initié par la Région wallonne - Modalités de fonctionnement du Conseiller en Energie entre les communes de Beauvechain, Grez-Doiceau et Incourt- Approbation.

Séance à huis clos :

12. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire 26 périodes/semaine du 10 octobre 2019 jusqu'au retour de la titulaire en congé de maladie - Ratification.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale f.f.,

La Bourgmestre,

Delphine VANDER BORGHT

Carole GHIOT